



Équipe mobile de réadaptation et de réinsertion



★ Qu'est-ce qu'une équipe mobile de réadaptation et de réinsertion ?

L'équipe mobile de réadaptation et de réinsertion est une équipe pluri-professionnelle qui a pour objet de favoriser le maintien en milieu de vie des personnes en situation de handicap temporaire ou prolongé.

★ Public cible

Toute personne présentant une situation de handicap dont l'état physique et/ou cognitif entraîne des difficultés fonctionnelles dans la vie quotidienne.

★ Modalités d'accès

- L'équipe mobile de réadaptation et de réinsertion intervient à la demande des professionnels du secteur sanitaire, médico-social ou social, avec l'accord de la personne concernée.
- La personne doit être domiciliée sur le territoire d'intervention de l'équipe. Le médecin traitant est tenu informé de l'intervention et des conclusions.

★ Missions /activités

L'équipe mobile de réadaptation et de réinsertion propose les prestations suivantes :

- Evaluer les besoins d'adaptation de l'environnement à la personne (aménagement du lieu de vie, aides techniques, aides humaines, solutions de compensation, ...) ;
- Conseiller et accompagner, en lien avec tous les intervenants auprès de la personne, dans le choix des prestations les plus adaptées pour favoriser le retour ou le maintien dans le lieu de vie ;
- Aider à la formalisation du projet de vie et aux démarches administratives liées à la situation de handicap ;
- Orienter vers les services, les structures adaptées, ou les filières spécialisées ;
- Conseiller, informer et former les acteurs intervenants auprès de la personne.

L'équipe mobile de réadaptation et de réinsertion intervient au domicile, en structure médico-sociale ou dans un service hospitalier.

Après étude de la demande en équipe, la prise en charge est ponctuelle. Elle comporte : évaluations, préconisations et orientation. Aucune dispensation de soins n'est réalisée.

★ Intervenants professionnels

- Médecin de médecine physique et réadaptation ou gériatre ;
- Assistante sociale ;
- Ergothérapeute ;
- Secrétaire.

★ Autorité, financement et coût pour l'utilisateur

L'équipe mobile de réadaptation et de réinsertion est une structure sanitaire autorisée et financée par l'agence régionale de santé (ARS), et rattachée à un service de soins de suite et de réadaptation (SSR).

Les services proposés ne sont pas payants pour l'utilisateur.

★ Références juridiques

Circulaire DGOS/R4/R3/PF3/2012/106 du 6 mars 2012 relative à l'organisation des filières régionales de prise en charge des patients victimes d'accident vasculaire cérébral.



Pour en savoir plus

- [Rechercher une équipe mobile de réadaptation et de réinsertion en Ile de France sur l'annuaire de l'offre handicap neurologique*](#) (annuaire en cours de peuplement)
- [La liste 2021 des équipes mobiles de réadaptation et de réinsertion sur l'Ile de France](#)
(source : crftc.org)

[*Guide d'utilisation de l'annuaire](#)

